



SNUDIFO47

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen - BP 60232 - 47006 AGEN CEDEX 6
05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Syndicat des Intituteurs, Professeurs des Écoles, EVS & AVS

(* Journal spécial élections du SNUDIFO47, avec de vrais mots de pédagogie dedans *)

Élections professionnelles

Du 27 novembre au 4 décembre

- aux Comités Techniques (Académique et Ministériel),
- aux Commissions Paritaires (Départementale et Nationale)

Votez FO

■ **4 clics**
pour vos revendications,

■ **4 clics**
pour reconquérir vos droits.



■ Avec le ministère, vous pouvez croire que vous votez pour construire l'éducation de demain...

■ Avec certains, vous pouvez croire que vous votez pour la transformation de l'école et la réussite de tous les élèves...

■ Avec d'autres, vous pouvez croire que vous votez pour améliorer toutes ces réformes formidables...

Avec FO, vous savez pour quoi vous votez.

POUR

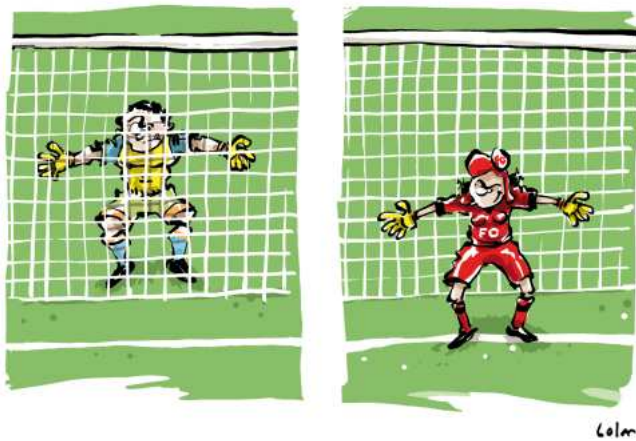
SOMMAIRE

- **01** Élections : et si je votais FO...
- **02** Éditorial low cost...
- **03** Réformes : on compare...
- **04** Nos positions
- **05** Nos revendications
- **06** Nos actions
- **07** Information Syndicale
- **08** Voter FO, ça peut être facile...



- la défense concrète des conditions de travail, contre le stress et l'épuisement
- l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires (décrets Peillon/Hamon) qui disloque l'école de la République
- un maître dans une classe de 25 élèves maximum
- la défense de nos garanties statutaires, contre l'annualisation de nos obligations de service et le PEDT
- un véritable RASED et la prise en charge tous les élèves en difficulté,
- la création des établissements spécialisés nécessaires à la prise en charge du handicap quand les conditions l'exigent

POUR vos revendications, et rien d'autre !



FO, LA DIFFÉRENCE

Depuis 25 ans, et en particulier ces dernières années, que les gouvernements soient de droite ou de gauche, la même logique s'applique : celle du low cost.

Alors bien sûr, il convient d'enrober cela de pédagogisme en faisant appel à des spécialistes, « indépendants » : on nous explique qu'il faut moderniser l'école, la transformer pour l'adapter aux changements de société, pour mettre l'enfant au centre du système scolaire...

Ceux qui nous vantaient les mérites du passage aux 4 jours dans le primaire en 2008, nous vendent exactement le contraire 5 ans plus tard. **Ils n'ont pas pour autant recréé les postes de RASED supprimés ni abandonné l'aide personnalisée...** Le débat sur le nombre de jours ne servait-il pas à occulter les véritables questions ?

Les salaires sont bloqués, les classes surchargées, les interventions du RASED réduites. Les élèves handicapés sont intégrés dans des conditions parfois catastrophiques, les redoublements (bientôt) supprimés, les tâches multipliées, les obligations de service et les temps partiels adaptés aux nouveaux horaires, tous différents...

Ces réformes fabriquent une école low cost. C'est le principe républicain qui est bafoué.

Entre l'aide personnalisée des décrets Darcos et la désorganisation des rythmes scolaires, beaucoup d'enseignants atteignent le point de rupture. Ils nous en font part lors de nos passages dans les écoles.

Dans ce contexte, vous êtes invités à voter lors des élections professionnelles, du 27 novembre au 4 décembre, pour un syndicat qui vous représentera dans les différentes instances.

Vous avez le choix entre :

- Un syndicalisme de proposition, majoritaire pour le moment, qui accepte systématiquement le cadre proposé pour essayer de l'améliorer ensuite. Ce syndicalisme partage avec le ministère l'idée de la transformation de l'école... Avec les résultats que l'on connaît.

- Le syndicalisme de défense de nos conditions de travail, de notre statut, de notre salaire, perpétué par FO. Pour nous, **le bon sens dicte que l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves exige celle des conditions de travail des enseignants.** Qu'on nous explique comment un enseignant épuisé peut mieux enseigner !?

C'est votre choix, pour les 4 ans à venir.

Le low cost est un modèle caractérisé par une offre de services réduite à l'essentiel. Des services annexes peuvent être proposés contre un supplément de tarif. Cela implique une réduction de coût plus forte : la simplification maximale des procédures et une pression plus forte sur les personnels (salaires, productivité).

REFONDATION



SCÈNE I DE L'ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION





SNI-FEN

<p>1989 <i>Loi Jospin</i></p>	<p>CONTRE</p> <p>Pour le maintien du statut d'instituteur avec la grille de salaire des PE avec 12 et 13ème échelon. Contre la perte de la retraite à 55 ans, contre la perte du droit au logement, contre la hors classe et l'avancement au mérite.</p>	<p>POUR</p> <p>Pour la "revalo" (c'était le slogan de l'époque)... Depuis on a pu apprécier l'arnaque de la revalorisation avec l'avancement au mérite, l'intégration des instits dans le corps des PE et le passage à la hors classe au compte-goutte.</p> <p>En 1992, le SNI-FEN scissionne. Le SNUipp-FSU et le SE-UNSA sont créés.</p>
------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



<p>2008 <i>Décrets Darcos</i></p>	<p>CONTRE</p> <p>Pour le recrutement des maîtres de RASED nécessaires et un service hebdomadaire d'enseignement uniquement. Contre les 108h annualisées et l'aide personnalisée qui se substitue au RASED et allonge la journée des enseignants et des élèves.</p>	<p>PLUTÔT POUR ET UN PEU CONTRE...</p> <p>Pour les 108h annualisées et l'aide personnalisée si elle est définie par les enseignants... Le SNUipp a d'abord signé le protocole d'accord pour se rétracter ensuite... Mais sans jamais exiger le retrait de ces décrets.</p>	<p>POUR</p> <p>Pour l'aide personnalisée, pour les 108h annualisées. Le SE UNSA a signé le protocole d'accord avec le SNUipp et la CFDT, puis a accompagné la mise en oeuvre des décrets avec la CFDT.</p>
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>2009 <i>Masterisation</i></p>	<p>CONTRE</p> <p>Pour le maintien du concours niveau licence avec une véritable formation initiale et continue. Contre les 2 ans d'études supplémentaires non payées et la remise en cause de la formation initiale et continue, contre la revalorisation à 0€.</p>	<p>BEAUCOUP POUR, UN PEU CONTRE...</p> <p>Pour la reconnaissance du métier d'enseignant au niveau bac+5... Contre la suppression de la réforme initiale. Ils en déplorent aujourd'hui les conséquences... Mais le SNUipp n'a jamais exigé le retrait de la Masterisation.</p>	<p>POUR</p> <p>Pour la reconnaissance du métier d'enseignant au niveau bac+5, pour un corps unique enseignant de la maternelle au lycée.</p>
---------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>2014 <i>Rythmes Scolaires</i></p>	<p>CONTRE</p> <p>Pour le statut et l'école de la République une et indivisible. Contre la demi-journée supplémentaire non compensée financièrement, la mise sous tutelle par les mairies, la remise en cause de nos obligations de service et de notre statut, la désorganisation...</p>	<p>BEAUCOUP POUR, UN PEU CONTRE...</p> <p>Pour des rythmes scolaires définis par les conseils d'école, pour la semaine de 4,5 jours, pour la transformation de l'école et la réussite de tous les élèves... Le SNUipp dénonce les conséquences de la réforme sans en exiger l'abandon.</p>	<p>POUR</p> <p>Pour la réforme dans l'intérêt des enfants, pour les activités périscolaires qui nivellent les différences sociales, pour la modernisation... Le SE UNSA soutient totalement cette réforme.</p>
-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DÉCRET HAMON



LES VOIX DU BONHEUR

Les singes de la sagesse (aussi appelés « les trois petits singes ») est un symbole d'origine asiatique constitué de trois singes, dont chacun se couvre une partie différente du visage avec les mains : le premier les yeux, le deuxième la bouche et le troisième les oreilles. Ils forment une sorte de maxime picturale : « Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire ». À celui qui suit cette maxime, il n'arriverait que du bien...

■ **Rythmes scolaires : abandon immédiat de la réforme**

Comment ignorer que partout règne un grand bazar, générateur de fatigue et de stress pour les élèves et les enseignants ?

Comment voir dans les nouveaux rythmes scolaires une chance pour l'école, une façon de travailler innovante, solution de tous les maux ?

La réalité du terrain confirme les analyses de FO : dégradation de nos conditions de travail, remise en cause de notre statut, éclatement de l'École de la République en écoles des territoires, forcément inégalitaires.

Les temps partiels sont remis en cause, le service des remplaçants et des collègues sur poste fractionnés est annualisé (sans garantie de récupération en fonction de la nécessité du service...).

Des TAP ont lieu dans les salles de classe, parfois en même temps que les APC ! Sans compter les multiples sollicitations des mairies auprès des directeurs et des adjoints pour compenser les problèmes d'organisation.

La journée de classe du mercredi matin entraîne une perte supplémentaire du pouvoir d'achat alors que les salaires sont gelés depuis plusieurs années.

De l'avis général, les « bienfaits » pour les élèves ne sont pas flagrants : **pour l'abandon pur et simple de cette réforme, un seul vote, le vote FO.**



■ **Refondation, un danger pour l'école de la République**

Dès 2005, la loi Fillon dilue dans les savoir-faire et savoir-être les disciplines d'enseignement, ouvrant la voie à la remise en cause des programmes et diplômes nationaux. C'est aussi le début de la remise en cause du statut des enseignants en leur imposant des tâches qui n'ont plus rien à voir avec leurs missions.

Cette logique est affirmée avec la réforme Peillon qui précise que nous devons "instruire", mais aussi et surtout "éduquer" et "co-éduquer les parents des élèves en difficulté"..

La refondation, c'est la remise en cause du caractère national : **en plus des rythmes scolaires, l'enseignement professionnel et l'orientation sont gérés, région par région, via les conseils régionaux.** Avec la refondation, les filières professionnelles enseignées doivent s'adapter au tissu économique régional... Le Lot et Garonne devra-t-il ne proposer que l'enseignement agricole dans le futur ? ■

■ **Masterisation versus formation initiale et continue**

Il faut quelques années pour qu'une réforme révèle ses objectifs véritables...

Le passage du recrutement de licence à Master (2 ans d'études en plus payées par les étudiants, 2 ans de moins à cotiser pour la retraite, 2 ans de moins de salaire) s'accompagne d'une revalorisation salariale à... 0€ !

Un professeur stagiaire qui gagnait 1,8 fois le SMIC il y a 30 ans, ne gagne plus que 1,1 fois le SMIC aujourd'hui, niveau Master...

La loi Jospin avait déjà réduit de 3 ans à 1 an la formation initiale ; la Masterisation envoie directement les étudiants en classe. Les ESPÉ deviennent des établissements autonomes qui doivent trouver leur financement pour survivre : cette année, **les reçus déjà titulaires d'un Master 2 se voient imposer le passage d'un second Master.** Pour toucher des subventions ?

Une année de formation c'est la moitié du temps en classe, la moitié en "formation", la moitié à préparer la classe et encore une autre moitié à valider un Master 2... Ça fait beaucoup de moitiés : **un enseignant débutant n'a-t-il pas mieux à faire ?**

Quant à la formation continue, chacun a pu constater qu'il n'y a plus rien. C'est la conséquence directe de la Masterisation : plus de stagiaire pour remplacer, plus de formation continue.

D'où la question : pourquoi n'y a-t-il que FO pour exiger l'abrogation de la Masterisation ? ■



■ **Attention au Socle !**

La mise en œuvre du socle commun implique une évaluation par compétences, une pédagogie par projets, une suppression du redoublement, une orientation laissée aux familles, une progression des programmes par cycle décidée localement, de nouvelles relations avec les parents. Mettre en œuvre tout ce programme suppose : multiplier les réunions de concertation et d'harmonisation, accroître considérablement le temps de présence des enseignants des écoles. ■



■ L'École Maternelle doit rester une école

Dans les nouveaux programmes, nous refusons la (sur)charge des enseignants de maternelles de missions de co-éducation et d'accompagnement des familles : **notre métier c'est enseigner !** Nous soutenons un "dialogue constructif avec les parents dans le respect de chacun" qui ne substitue pas l'enseignant à la famille et inversement.

Pour ne prendre que cet exemple, une scolarisation dans de bonnes conditions nécessite une propreté corporelle suffisante et régulière. L'Éducation Nationale n'a pas vocation à assurer l'éducation à la propreté des jeunes enfants. **La propreté doit rester un préalable à l'admission.**

FO est le seul syndicat à exiger que les collègues qui obtiennent un poste d'adjoint maternelle dans une école primaire aient la garantie d'y enseigner. La DSDEN et les autres syndicats défendent le choix du conseil des maîtres, quitte à demander un poste en maternelle et à obtenir un cycle 3... ■

■ Direction d'école : plus de temps, plus d'indemnités, moins de charge administrative

Les missions de direction sont définies par décret : nous les avons listées et un grand nombre de demandes de la hiérarchie sont hors textes.

Le PPMS est inutile car les mairies doivent disposer d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) dans lequel il est prévu la mise en sécurité des personnes utilisant les bâtiments publics, donc l'école.

Quant au DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques), **il relève de la responsabilité de l'employeur** : le DASEN !

Rappelons que **le directeur n'est pas un supérieur hiérarchique, ni un conseiller pédagogique.**

FO revendique une journée de décharge hebdomadaire pour tous les directeurs. Il est temps de réapprendre à dire non aux tâches indues. ■

■ Inspection Pour l'inspection individuelle fondée sur les circulaires

FO est attaché à l'inspection individuelle, liée à nos garanties statutaires. **L'inspection d'école remet en cause la liberté pédagogique.** Pire, elle peut créer une ambiance délétère dans l'école si elle se passe mal !

Rappelons que seuls 3 documents sont obligatoires lors d'une inspection : le cahier d'appel, les consignes de sécurité et le livret d'évaluation des élèves, sous quelque forme que ce soit. Le cahier journal a été supprimé en 1881 par Jules Ferry, l'affichage des progressions l'a été en 2008... Et les documents préparatoires à l'inspection demandés par les IEN n'ont aucune valeur légale.

FO soutient les enseignants qui veulent faire valoir leurs droits face aux demandes, souvent abusives, de la hiérarchie. ■

■ Obligations de service Notre métier, c'est enseigner : halte au travail gratuit

Le travail gratuit devient une spécialité de l'Éducation Nationale... Chaque année le calendrier scolaire tente d'allonger notre temps de travail par des artifices illégaux : prolongation du travail de la prérentrée, rattrapage de journées fantômes...

Quand nous contestons, textes à l'appui, l'année dernière, les 2 demi-journées de rattrapage, les autres syndicats vous expliquaient que nous devions cette journée aux élèves (anticipant ainsi l'annualisation de nos obligations de service)... ■

■ RASED et ASH Exiger les personnels RASED et les établissements nécessaires

Nous n'avons pas signé le protocole Darcos en 2008 parce qu'il était évident que l'aide personnalisée se substituerait au RASED. Quelques années après, la moitié des postes RASED, déjà notoirement insuffisants, étaient supprimés !

Nous nous sommes opposés également à la loi de 2005 sur le handicap qui rend obligatoire l'intégration des élèves handicapés dans leur école de secteur. **Nous sommes pour une intégration adaptée et négociée avec les éducateurs spécialisés et les professionnels de la santé, tenant compte de la nature et du degré du handicap.**

Si dans certains cas l'intégration se passe bien, dans de nombreux autres c'est une catastrophe, pour l'enfant handicapé d'abord, pour la classe et l'enseignant aussi.

L'objectif de la loi, c'est la suppression des établissements spécialisés qui coûtent trop cher... ■



■ Droit syndical, le même pour tous les fonctionnaires

Si certains se satisfont du « nouveau » droit à 9h de réunions d'informations syndicales alors que les fonctionnaires ont droit à 12h, pas nous !

Depuis 2 ans, FO fait valoir le droit de chaque enseignant à disposer de 12h d'informations syndicales.

D'ailleurs des collègues ont utilisé ce droit sans que cela soit remis en cause. Aujourd'hui, ces 9h seraient donc considérées par certains comme une victoire. Curieuse façon de compter !

L'autre « nouveauté », c'est de pouvoir faire 3h sur le temps de classe... Par contre vous n'êtes pas remplacé, donc vos collègues doivent se partager vos élèves, ou même assurer votre temps d'APC !

Ambiance assurée dans l'école...

N'en déplaise à certains, FO, « le syndicat qui dit toujours non » ne trouve effectivement pas acceptable que les enseignants du 1er degré soient des « sous-fonctionnaires ». ■



LA PETITE MUSIQUE DE VINCENT PEILLON

■ Le travail de terrain, socle de notre activité syndicale

Depuis plus de 6 ans, des militants FO passent dans les écoles du département pour informer, discuter et défendre les dossiers qui leur sont confiés. L'action syndicale ne se réduit pas au (nécessaire) travail de bureau et à siéger dans des instances à la DSDEN : nous confrontons chaque année les revendications que nous défendons à l'avis des collègues dans les écoles.

FO défend les conditions de travail qui, de l'avis général, n'ont jamais été autant dégradées ; c'est notre différence.

Nous avons fait des émules : d'autres syndicats pointent le bout de leur nez dans les écoles... **Raison de plus pour conforter la place de FO qui a permis de dynamiser l'activité syndicale dans notre département.** ■



■ La CAPD : contrôle, défense des dossier et plus...

Le rôle de la CAPD c'est le contrôle des opérations du mouvement, des promotions, des temps partiels... : FO veille à l'égalité de traitement et à la transparence. Nous défendons chaque dossier individuel confié au syndicat et rendons compte de chaque CAPD à l'ensemble des enseignants et des écoles.

FO innove en apportant des services pratiques aux collègues :

- À partir des mails collectés lors de nos passages dans les écoles, nous informons les collègues promouvables, leur proposons de contrôler leur barème, leur donnons individuellement le résultat dès la fin de la CAPD et répondons à toutes leurs questions.

- Pour le mouvement, nous mettons à disposition sur le site une interface pour aider à choisir des postes, par type ou par zone géographique.

Plus d'élus FO en CAPD, c'est plus de services pour vous aider. ■

■ L'unité d'action syndicale, pas l'unicité...

Si chaque syndicat a ses spécificités, ses orientations, il est souvent nécessaire de s'unir pour tenter d'obtenir satisfaction. Dans le respect de chacun, FO essaye de favoriser au maximum l'unité d'action en proposant ponctuellement aux différents syndicats de discuter sur un dossier précis, de définir des demandes

précises et communes (propreté à l'école maternelle, INEAT/EXEAT...).

Par contre nous ne confondons pas l'unité d'action avec l'unicité, c'est à dire l'affichage de différents logos syndicaux avec des revendications fourre-tout, voire contradictoires : c'est une façon de tromper les collègues. **L'unicité pour un monde meilleur, ce n'est pas notre truc... L'efficacité passe par la clarté des revendications.** ■



REFONDITION

■ Un syndicat qui reste un syndicat

Force Ouvrière ne fait pas partie de ceux qui accompagnent les contre-réformes ou font semblant de ne pas les voir.

Nous ne vous vendrons pas de ces dispositifs fumeux ou de ces projets de transformation de l'école pour la réussite de tous les élèves ou pour réduire les inégalités... L'inégalité, c'est l'école des territoires, différente d'une commune à l'autre.

FO défend le statut, bouclier contre les ingérences et les pressions.

Qui peut encore nier, à part quelques experts-pédagogues éclairés, que la qualité de l'enseignement dépend aussi et surtout de bonnes conditions de travail des élèves et des enseignants ?

Certains diront que nous sommes un syndicat archaïque... Quand les réformes sont dictées par l'austérité, les "innovations" sont plus souvent synonymes de régression que de progrès. Il n'y a que le pédagogisme pour affirmer le contraire.

Pédagogisme aveugle ou bon sens syndical : où est l'archaïsme ? ■

Du présentiel...

1	Mardi 18 Novembre 2014	MONFLANQUIN	École Élémentaire	17h
2	Jeudi 27 Novembre 2014	AGEN	UD Force Ouvrière	17h
3	Mardi 2 Décembre 2014	VILLENEUVE SUR LOT	École Maternelle	17h
4	Jeudi 22 Janvier 2015	AGEN	UD Force Ouvrière	17h
5	Mardi 10 Février 2015	BIAS	École Élémentaire	17h
6	Mardi 17 Mars 2015	BEAUVILLE	École Primaire	17h
7	Jeudi 26 Mars 2015	ST FRONT SUR LEMANCE	École Élémentaire	17h
8	Mardi 7 Avril 2015	AIGUILLON	École Maternelle Jaurès	17h
9	Jeudi 21 Mai 2015	ST PARDOUX ISAAC	École Élémentaire	17h
10	Mardi 2 Juin 2015	ST SYLVESTRE SUR LOT	École Élémentaire	17h

Modalités pratiques

■ La seule obligation légale est de prévenir l'IEN « au moins 48 heures avant la date prévue ». Il vous suffit de faire un courrier à votre IEN en précisant que vous participez à telle ou telle RIS organisée par le syndicat. Vous pouvez participer individuellement à 3 RIS pendant l'année scolaire.

■ Pour les RIS organisées hors du temps de présence devant les élèves (toutes les RIS proposées par FO), vous pouvez décompter 3 heures, par réunion, des animations pédagogiques. Vous pouvez éventuellement préciser dans le courrier à l'IEN les animations auxquelles vous ne vous rendez pas (ce n'est pas une obligation).

■ Vous pouvez choisir d'enlever n'importe quelle animation, il n'y a pas de plus obligatoires que d'autres ! Vous pouvez également enlever une animation qui a eu lieu avant votre courrier ou avant la RIS : votre total RIS + animations doit être égal à 18 heures sur l'année scolaire.

Assister à une réunion d'information syndicale FO, c'est avant tout s'informer, échanger, poser des questions et obtenir des réponses.

C'est aussi un droit syndical, le premier des droits dont découlent tous les autres.



...Et même du *distanciel*! <http://snudifo47.net>

Participez aux réunions FO

